



# PLAN LUMIÈRE DE LIÈGE

## VILLE DE LIÈGE

ECHVINAT DES TRAVAUX ET DES MAIRIES DE QUARTIER  
ECHVINAT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU TOURISME ET DU CADRE DE VIE

## ÉTUDE

JEAN-PIERRE MAJOT ET ISABELLE CORTEN  
2005



<b>INTRODUCTION DES ECHEVINS</b>	<b>P. 3</b>
<b>1. LA MÉTHODOLOGIE</b>	<b>P. 4</b>
LES PARTENAIRES À L'ÉLABORATION DU PLAN LUMIÈRE	P. 4
LE PAYSAGE NOCTURNE AUJOURD'HUI	P. 4
RELEVÉS DE TERRAIN ET ANALYSE	P. 6
<b>2. LES OBJECTIFS DU PLAN LUMIÈRE</b>	<b>P. 8</b>
LIEN FÉDÉRATEUR AU TRAVERS D'UNE IMAGE POSITIVE	P. 8
CONCILIER VILLE TOURISTIQUE ET CULTURELLE ET VILLE DE QUARTIERS	P. 8
TRAVAILLER SUR LA «SILHOUETTE» DE LA VILLE ET SUR LA LISIBILITÉ DE SA STRUCTURE	P. 9
RENFORCER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ	P. 10
INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	P. 10
INCITER LES HABITANTS AU DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES PRIVÉES DE QUALITÉ	P. 10
<b>3. LE PLAN LUMIÈRE: LES GRANDS PRINCIPES</b>	<b>P. 12</b>
À CHAQUE MORPHOLOGIE SON SYSTÈME DE LUMIÈRE	P. 12
CONSTRUCTION D'UNE VISION GLOBALE DES ESPACES URBAINS	P. 16
PLAN LUMIÈRE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	P. 18
<b>4. EXEMPLES DE PRIORITÉS – PROCESSUS ÉVOLUTIF</b>	<b>P. 20</b>
RENFORCER L'IDENTITÉ DE LA VILLE: LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE	P. 20
ÉTENDRE LA ZONE TOURISTIQUE ET CULTURELLE: LE QUARTIER CURTIUS – SAINT-BARTHÉLEMY ET LA COLLINE DU PUBLÉMONT	P. 24
REQUALIFIER LES QUARTIERS DE VIE: L'EXEMPLE DE WANDRE	P. 28
ENCOURAGER L'INITIATIVE ARTISTIQUE ET ÉVÉNEMENTIELLE	P. 30
<b>5. PENSER LE FUTUR DU PLAN LUMIÈRE</b>	<b>P. 32</b>
LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT ET LE COMITÉ DE SUIVI	P. 32

## INTRODUCTION DES ECHEVINS

**DEPUIS LONGTEMPS**, Liège présente une image nocturne essentiellement fonctionnelle et sécuritaire avec ça et là quelques éléments illuminés. La tendance actuelle est d'élargir cette conception pour revaloriser l'image d'une grande ville en renforçant particulièrement son identité et son image touristique. Il s'agit donc d'utiliser la lumière comme outil de promotion de la ville en accentuant ses spécificités et sites remarquables.

La lumière permet de modeler l'espace d'un quartier, de sculpter les volumes d'un bâtiment intéressant ou symbolique, de mettre en valeur un patrimoine, de sécuriser les espaces de vie pour les habitants voire de réaliser des animations événementielles spectaculaires porteuses de grande convivialité.

L'éclairage constitue dès lors une stratégie permettant à la ville d'affirmer et de mettre en valeur son identité touristique, culturelle, patrimoniale ou de lieu de vie, sur l'ensemble de son territoire, dans les rues, les places, les impasses. Le confort de vie du citoyen est à ce prix.

C'est ce qu'ont compris les trente-quatre villes du monde entier qui adhèrent à l'Association LUCI, réseau international des villes lumières créé à l'initiative de Lyon, ville pionnière en la matière. Liège y assure la présidence de la commission «Stratégies urbaines et éclairage».

Très active dans ce réseau, Liège l'est aussi dans sa volonté de concrétiser ces diverses utilisations de la lumière, et ce, d'une manière cohérente et objective. C'est la raison pour laquelle elle a commandé une étude de Plan Lumière et qui plus est, pour l'ensemble de son territoire. Il s'agit d'une nouvelle illustration du Projet de ville, dont les actions prioritaires ont pour objectif l'amélioration effective du cadre de vie de tous les habitants.

Cette initiative est novatrice en Région wallonne, tant par son caractère global que par sa transversalité. Un comité d'accompagnement a réuni tous les organismes publics concernés par le projet. Le Gouvernement wallon, par l'entremise de Benoît Lutgen, Ministre du Tourisme, et de Philippe Courard, Ministre des Affaires intérieures, accompagnera le programme de réalisation du Plan Lumière.

En exploitant la lumière dans toutes ses fonctions, la ville ajoute une contribution supplémentaire au redéploiement économique du bassin liégeois en s'offrant une nouvelle image nocturne susceptible d'attirer touristes et investisseurs dans une ville résolument déterminée à valoriser ses nombreux atouts.

Échevinat des Travaux  
et des Mairies de quartier

Échevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement,  
du Tourisme et du Cadre de vie

# 1. LA MÉTHODOLOGIE

## LES PARTENAIRES À L'ÉLABORATION DU PLAN LUMIÈRE

L'étude du Plan Lumière a démarré en avril 2003 et s'est structurée en 2 phases: la première constituée par l'analyse de la situation existante, le rapport technique et un avant-projet; la deuxième par le plan lui-même et son développement sur trois sites, au stade de l'avant-projet.

Une des volontés de la Ville de Liège était de réunir l'ensemble des intervenants dans l'installation et la gestion de l'éclairage – et des illuminations - à Liège autour d'un projet commun. A cette fin, les analyses et propositions des auteurs de projet ont été suivies tout au long de l'étude par un Comité d'accompagnement composé de différents services (détail en colophon) de la Ville de Liège, la Région wallonne, la Régie des bâtiments de l'Etat fédéral, les Commissions régionale et provinciale des Monuments, Sites et Fouilles, et le Laboratoire d'Etude des Méthodologies Architecturales de l'Université de Liège. L'Association Liégeoise de l'Electricité, l'Intermosane et l'Association Liégeoise du Gaz, intercommunales qui alimentent, placent et entretiennent les 17.000 points lumineux du territoire communal, y étaient bien entendu associées.

Cette implication de l'ensemble des opérateurs de l'éclairage à Liège a permis la constitution d'un plan reflétant les multiples réalités de la thématique, tout en garantissant la réussite de la mise en œuvre du projet.

## LE PAYSAGE NOCTURNE AUJOURD'HUI

### Des réalisations récentes de qualité

La première impression nocturne qu'offre Liège est celle d'un territoire baigné d'une lumière fonctionnelle et assez banale, comme la plupart des villes qui ne maîtrisent pas encore totalement un urbanisme de la lumière. Mais, ça et là, des îles de lumière plus qualifiantes ont vu le jour, rassemblant des illuminations de bâtiments, tels le palais des Princes-Evêques et le Perron, et des rénovations d'éclairage public, comme le cœur de la ville autour de la place Saint-Lambert et de la place du Marché, en Féronstrée ou au parc Saint-Léonard.

Le Plan Lumière peut donc se développer à partir de ces réalisations récentes pour étendre leur effet, les quartiers périphériques étant pris en compte tout autant que le centre ancien.

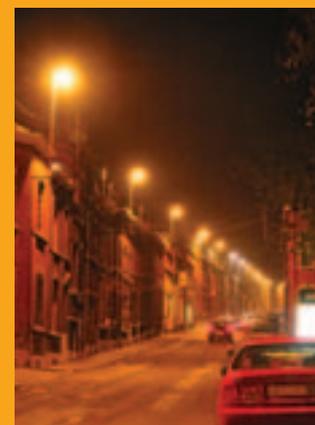
*Les réalisations récentes de qualité concernent tant l'éclairage public (place du Marché, ci-dessous) que l'illumination de bâtiments (ancien Grand Bazar, page de droite).*





© MARC VERPOORTEN

*De gauche à droite, à Grivegnée  
Exemple d'espace d'animation et de rencontre non  
mis en valeur par les luminaires standard avec  
lampes au sodium haute pression.  
La rue Jules Cralle est éclairée de manière  
asymétrique avec des hauteurs trop grandes. Cet  
axe, formant une longue perspective en pente,  
avec une architecture symétrique et très  
homogène, constituée d'un remarquable ensemble  
de logements ouvriers, devrait plutôt être éclairé  
par un éclairage symétrique et plus bas.*



### **Un territoire souvent banalisé sous une lumière jaune-orangée**

La trame des rues est souvent noyée dans le sodium haute pression. Les relevés corroborent cette impression, puisque 81 % du parc d'éclairage public est en effet constitué par des luminaires «standard».

Cette uniformisation peut s'expliquer non seulement par les difficultés budgétaires que la Ville a traversées, mais aussi parce que la conception de la lumière a évolué de manière radicalement différente, notamment grâce au développement de technologies nouvelles.

Le Plan Lumière de Liège arrive donc à point nommé pour restructurer le paysage, le rendre plus lisible en soulignant ses axes, ses espaces d'articulation et ses repères essentiels.



*Le territoire a été divisé en 45 zones, parcourues de jour et de nuit, qui ont fait l'objet pour chacune d'elle des trois relevés expliqués ci-contre.*

### RELEVÉS DE TERRAIN ET ANALYSE

L'analyse de la situation existante s'est fondée sur des relevés de terrain effectués pendant 7 mois, de Sclessin à Wandre, de Rocourt à Chénée: sur tout le territoire communal.

**Ce travail sur le terrain a abouti à la réalisation de trois relevés:**

- **Le relevé du paysage urbain de jour** qui a pour but de cerner les structures urbanistiques et le potentiel du Plan Lumière. Ce relevé évalue non seulement le bâti - époque, intérêt architectural, ensembles remarquables, quartiers et cités - et les caractéristiques des espaces urbains - fronts commerciaux, équipements et écoles, zones de recul, hauteur du bâti -, mais aussi les aspects paysagers: vues proches ou lointaines, lisières plantées ou boisées,...





- **Le relevé technique des éclairages** publics et des illuminations. Il s'agit d'une cartographie systématique qui établit la typologie des éclairages rue par rue: type d'appareil, type de source, implantation, hauteur et vétusté. Ce volet a été informatisé.

- **Le relevé de l'atmosphère nocturne** des rues et des places de Liège. Ce relevé détermine les zones jugées trop ou trop peu éclairées. Il épinglé aussi des aspects qualitatifs plus spécifiques, tels les aspects confus des éclairages, le manque de symétrie de la lumière ou les mâts gênants dans les vues. L'expérience des auteurs de projet est ici nécessaire pour comparer les situations à l'échelle métropolitaine et les évaluer le moins subjectivement possible.

Parallèlement à ces relevés de terrain, **une étude historique et architecturale** a été commandée à un historien de l'art, aboutissant à la sélection d'une septantaine de bâtiments représentant à la fois le patrimoine majeur de la ville et un grand potentiel d'illumination.

Le croisement entre ces expertises sur la géographie urbaine, l'histoire de la ville et les problématiques de l'éclairage était essentiel pour la définition du Plan Lumière.

Ces relevés constituent une base d'information indispensable, qui a permis, à tous les stades du projet, de lancer des réflexions sur le contexte qualitatif, technique et nocturne des interventions.

*Extraits des trois relevés: impressions lumineuses (à gauche), paysage diurne (au centre) et état de l'éclairage (à droite).*

## 2. LES OBJECTIFS DU PLAN LUMIÈRE

*Projet de mise en lumière de la cité de Droixhe. L'éclairage public est récent. Le projet suggère de le compléter par la mise en valeur des halls d'entrée et d'éléments tels que les piliers en Y, les plans d'eau, le marché et l'église, ainsi que le «skyline» général de la cité.*

Infographie.



### LIEN FÉDÉRATEUR AU TRAVERS D'UNE IMAGE POSITIVE

L'espace public de Liège a beaucoup souffert du développement des infrastructures routières et des destructions d'après-guerre. Aujourd'hui, à tous niveaux, les projets urbanistiques visent à la redynamisation de la ville. Le Plan Lumière est l'un des outils qui va contribuer à donner une image positive de la ville et à améliorer la qualité de vie dans tous les quartiers.

### CONCILIER VILLE TOURISTIQUE ET CULTURELLE ET VILLE DE QUARTIERS (OU LUMIÈRE PATRIMONIALE ET LUMIÈRE SOCIALE)

Quand on parle de mise en lumière d'une ville, on pense d'abord à celle du patrimoine reconnu de tous (hôtel de ville, églises...). Si l'illumination de ces bâtiments est certainement très importante dans la valorisation culturelle et touristique de Liège, elle se concentre dans les zones les plus anciennes du site urbain. Va-t-on dès lors renouveler l'image nocturne du centre sur la base de son potentiel patrimonial pour l'opposer à une banalisation des banlieues?

Le Plan Lumière n'entre pas dans cette approche unilatérale.

D'une part, d'autres édifices ou espaces de la ville, moins connus ou jugés à tort moins intéressants, sont intégrés au tissu des quartiers périphériques, permettant d'identifier certains lieux trop anonymes aujourd'hui. Cela concerne des bâtiments historiques (l'ancienne maison communale de Chênée par exemple) mais aussi des témoins de l'évolution industrielle de la métropole (les ponts ferroviaires tels le pont de Rénory) ou du logement social (la cité du boulevard des Hauteurs par exemple).

D'autre part, que ce soit en ville ou en périphérie, le rôle social de la lumière est fondamental; il s'exprime essentiellement par l'accent mis sur les places publiques et autres lieux singuliers (voir page 14) qui parsèment les différents quartiers, par la proposition d'interventions qualitatives sur les anciens pôles urbains (tels Wandre, voir page 28) ou encore par la proposition de mieux éclairer tous les espaces interstitiels, impasses, sentiers, ruelles sur tout le territoire.



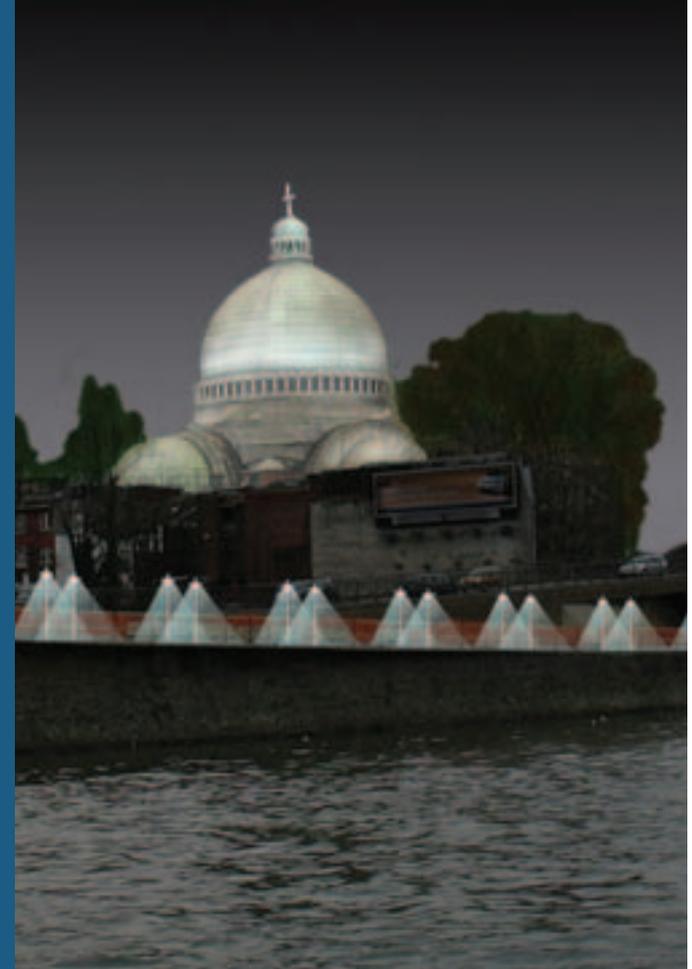
*Travail sur la silhouette et les correspondances de part et d'autre du fleuve: projets de mise en lumière de l'église du Sacré-Cœur, à côté du Mémorial (Cointe), et de l'église Saint-Vincent.*

Infographies

### TRAVAILLER SUR LA «SILHOUETTE» DE LA VILLE ET SUR LA LISIBILITÉ DE SA STRUCTURE

Le paysage liégeois est formé d'une épine dorsale, la Meuse, entourée de collines. Ces éléments géographiques, qui permettent notamment de s'orienter de jour, disparaissent dans la nappe d'une lumière jaune-orangée, une fois le soleil couché. Exprimer de telles structures fondamentales représente un travail de longue haleine, le fleuve étant bordé d'une dizaine de kilomètres de voiries. Le Plan Lumière en donne les grandes lignes sous forme de recommandations à long terme mais aussi d'ébauches, c'est à dire de projets maîtrisables à court terme.

L'ensemble vise à faire émerger les grandes perspectives urbaines, le sentiment du relief, les hiérarchies entre les axes ou à identifier les principaux ensembles urbains, tels les quartiers, les cités de logement, les pôles d'animation et de vie nocturne.



## RENFORCER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ

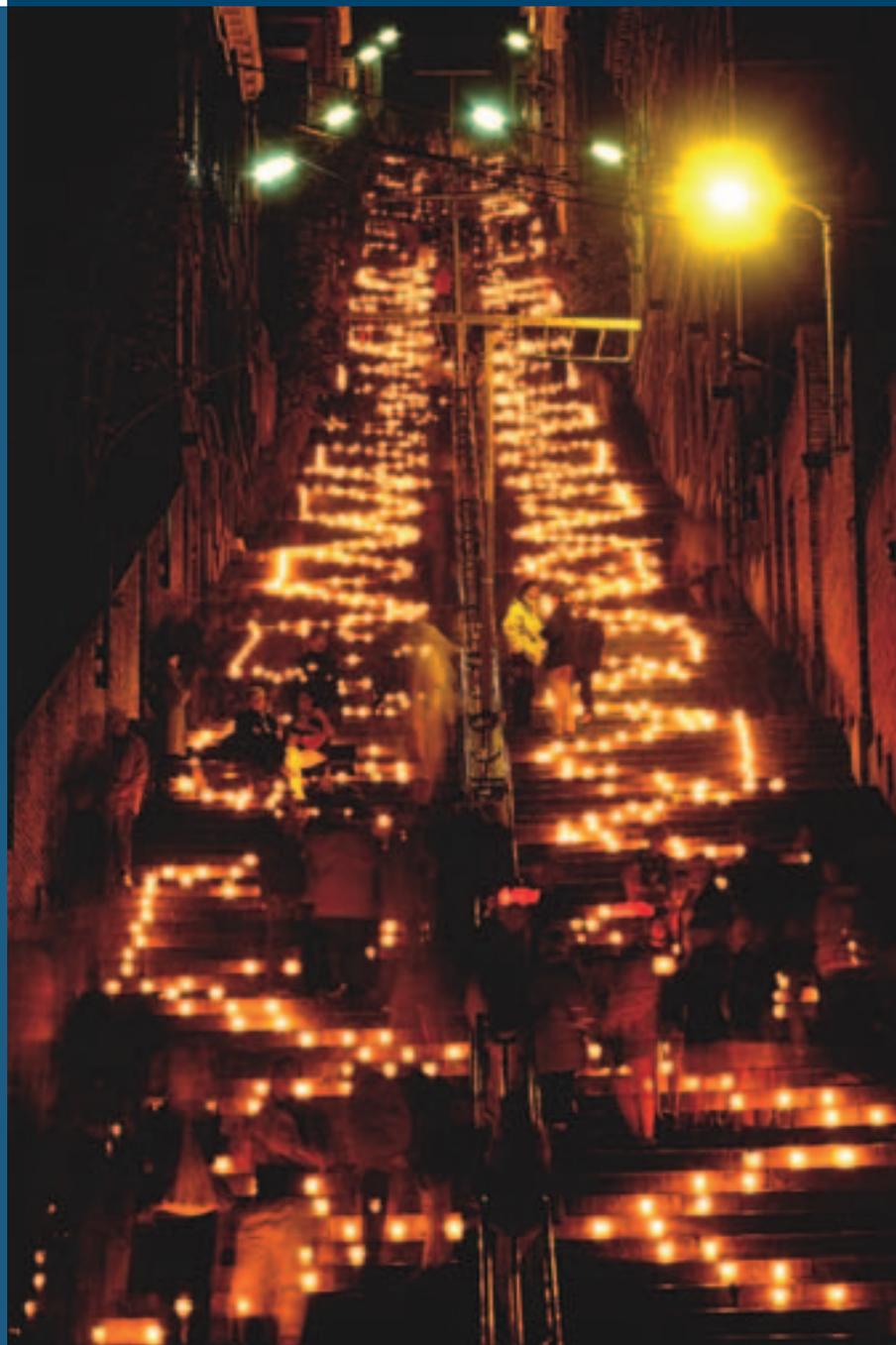
«Plus de lumière pour plus de sécurité». Cette affirmation mérite sans doute plus de nuances; la réalité est bien plus complexe... Plus fondamentalement, il convient de rendre la ville plus identifiable pour ses habitants et de créer des parcours sécurisants. Il faut revaloriser, par la lumière aussi, les quartiers délaissés. C'est agir pour l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens.

## INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

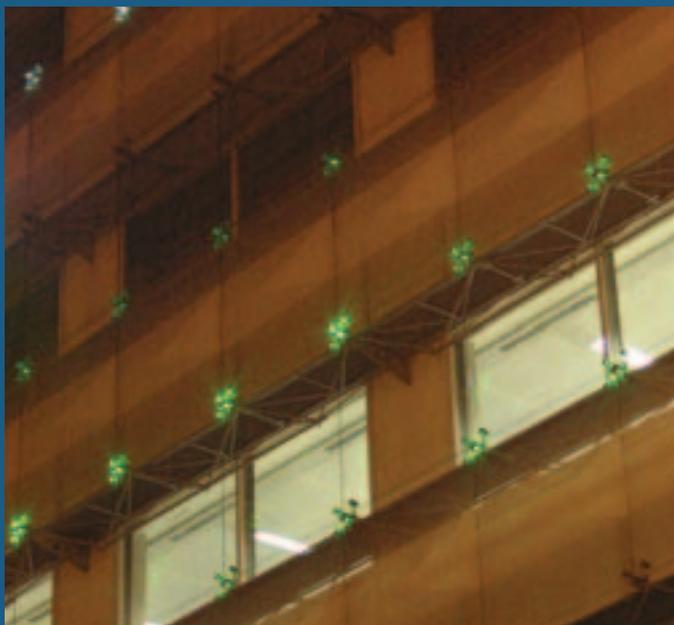
L'éclairage public n'échappe pas à la nécessité de proposer des solutions qui ne menacent pas l'équilibre de l'environnement, tout en s'inscrivant dans la durée. Ainsi, par un choix judicieux de sources économiques, de réflecteurs et de luminaires pertinents, la ville éclairée pourra s'intégrer dans une logique de développement durable. A cet égard, les auteurs de projet attirent l'attention sur l'opportunité de créer un cadre réglementaire sur les enseignes commerciales ou autres, parfois sources importantes de pollution lumineuse.

## INCITER LES HABITANTS AU DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES PRIVÉES DE QUALITÉ

Un Plan Lumière est tout à fait complet si les initiatives peuvent être associées à une série de réalisations privées de qualité. Cette émulation des propriétaires privés (particuliers, associations, organismes, entreprises,...) optimisera la mise en œuvre du plan.



*La Nocturne des Coteaux de la Citadelle, organisée depuis onze ans à Liège le premier week-end d'octobre, est l'occasion de souligner le caractère festif et poétique de la lumière, dans un site patrimonial exceptionnel*



*Deux exemples réussis d'initiatives privées en matière d'illumination:  
de gauche à droite, le siège de l'A.L.G. rue Sainte-Marie et la sous-station  
électrique de la rue Stéphany.*



### 3. LE PLAN LUMIÈRE: LES GRANDS PRINCIPES

#### À CHAQUE MORPHOLOGIE SON SYSTÈME DE LUMIÈRE

Qu'est-ce qui caractérise le paysage liégeois? Qu'est ce qui le rend singulier et unique? Sur quoi va-t-on travailler pour recomposer le paysage nocturne?

Une évidence s'impose: Liège c'est d'abord un fleuve et son relief.

L'image du fleuve, tant diurne que nocturne, est aujourd'hui encore trop peu valorisée, et ce malgré la création du RAVeL n°5 et les superbes aménagements réalisés par la Région wallonne et la Ville dans le cadre de l'opération «Liège retrouve son fleuve». Le fleuve reste encore «déconnecté» de l'activité urbaine en plusieurs endroits. Comme expliqué plus loin, il laisse une impression d'effet de couloir et, contrairement à d'autres grandes villes européennes, la concentration de patrimoine sur les quais est assez faible. De plus, le caractère routier de la plupart des voiries riveraines, rend la promenade le long des berges fort peu agréable en divers lieux.

Le projet lumière, même s'il doit être accompagné d'une requalification urbanistique, veillera à valoriser le site dans une cohérence globale.

Le relief est perceptible partout, depuis le fleuve vers les collines environnantes, mais aussi depuis les recoins les plus éloignés de la ville où, au détour d'une rue, on découvre une vue impressionnante sur toute la vallée. Les rues en escaliers, comme la rue des Jonquilles montant à Cointe (ill. ci contre) ou la Montagne de Bueren dans le centre de la ville, sont une adaptation urbanistique liée à ces crêtes et collines. Le Plan Lumière accentuera ces éléments, mais travaillera aussi sur une mise en lumière de tous les points hauts: édifices ou remparts et grands murs de soutènement comme ceux des Coteaux de la Citadelle ou de la colline du Publémont.

Au delà de ces deux premiers principes – unifier le paysage du fleuve et exploiter les systèmes des vues spécifiques au relief de Liège – l'étude de terrain a simultanément cherché à dégager les quartiers, les ensembles urbains, les places importantes et secondaires, les espaces interstitiels de la ville.



*En haut*

*Dans les paysages nocturnes du fleuve, il y a encore peu de couleurs et de vivacité, trop peu de reflets pointillistes et trop de pollution lumineuse pour composer un paysage et laisser émerger la qualité sous-jacente du site.*

*A droite*

*Eclairage banal dans un espace urbain de grande valeur patrimoniale, formant élément de repère dans son quartier.*





*Depuis le pont Albert, grande zone de pénombre d'où se détachent aisément le palais des Congrès et le pont de Fragnée. Par contre l'église Saint-Vincent et le Mémorial de Cointe restent dans l'ombre sans participer à la silhouette urbaine. Dans le fond, au centre, pollution lumineuse du quai de Rome.*

*Depuis les hauteurs de Liège, la silhouette illuminée de la tour de la basilique Saint-Martin se détache en avant-plan de la plaine et de ses milliers de points lumineux.*

*Le croisement de ces approches empirique et théorique a permis de déterminer six morphologies principales. A chacune de ces morphologies une «réponse lumière» a été associée, à l'intérieur d'un vocabulaire restreint en ce qui concerne les propositions de modèles de luminaires.*

En bref, les différentes facettes morphologiques de la ville ont été délimitées et regroupées en familles. Ont été analysés pour chacune d'elles, les besoins en éclairage, l'intérêt et l'impact d'éclairages plus qualitatifs, les relations au patrimoine architectural... Cette approche est fortement influencée par l'histoire urbaine et recouvre aussi bien la ville médiévale que les travaux d'infrastructure liés à la maîtrise du fleuve ou ceux liés aux grandes expositions qui ont remodelé Liège jusque vers 1930.



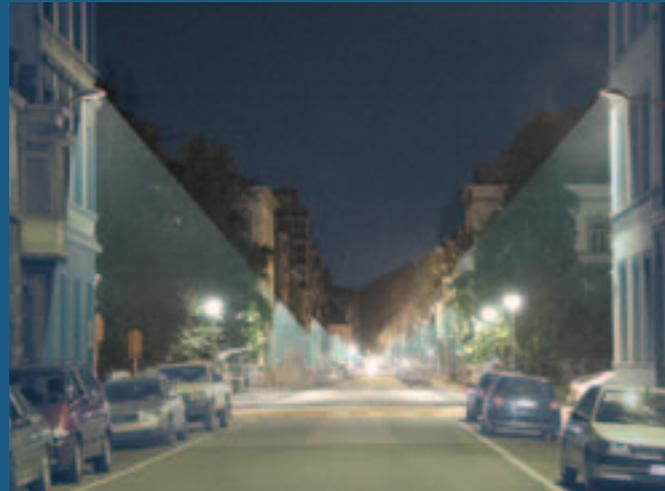


### Le fleuve

Le fleuve, entouré d'éclairages très puissants, est par endroits encore perçu comme une barrière dans la ville. Le Plan Lumière propose d'ouvrir les vues en travaillant sur les différents plans du paysage fluvial:

- les ponts, avec une accentuation de leurs silhouettes et reflets;
- le plan des quais, avec l'implantation sur les voiries d'un mobilier lumière spécifique mais léger visuellement et équipé de lumière blanche;
- le plan des façades sur quai, avec un programme d'illuminations s'étendant du parc de la Boverie (palais des Congrès) au pont Saint-Léonard (Grand Curtius);
- l'arrière plan, avec la mise en lumière de flèches, tours ou dômes, visibles tant depuis le fleuve que du haut des sites les plus élevés, tels les Coteaux de la Citadelle ou les plateaux de Cointe ou de Grivegnée...

L'infographie ci-dessus ne présente que des concepts généraux d'illumination. Elle suggère ce qui pourrait être mis en valeur dans le paysage nocturne, la couleur rouge étant une simple proposition.



### Les axes

A chaque famille d'axes – des chaussées anciennes aux voies rapides ou aux voiries sur quais - une proposition lumière est associée, mais, globalement, l'objectif est de marquer l'entrée dans la ville dense.

Si les axes plus périphériques conservent des éclairages fonctionnels, équipés de lampes jaunes, le réseau structurant du centre ainsi que les grands boulevards de corniche sont distingués par un mobilier lumière spécifique (tel le luminaire installé récemment en Féronstrée) et une lumière blanche.



### Les espaces singuliers

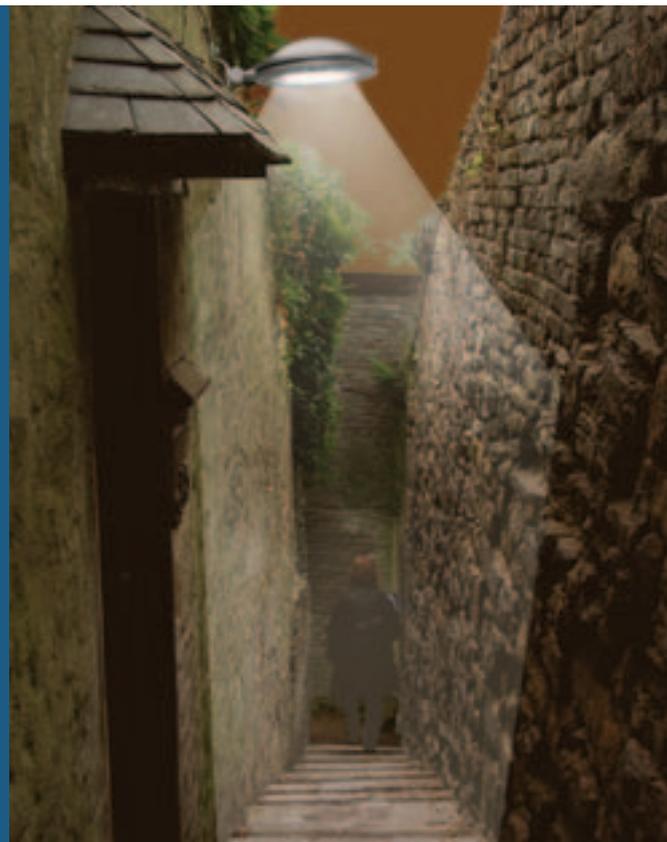
Cette catégorie regroupe toutes les places publiques, de toutes échelles, et une série de lieux animés le soir, qui se singularisent par leur fonction sociale de rassemblement, de pôle commercial local ou de repérage.

La majeure partie de ces espaces a une ambiance nocturne confuse ou banale. Les réponses varient en fonction de leur nature (espaces singuliers phares, espaces singuliers locaux, grands carrefours et ponts) et viseront à appuyer le confort, l'attractivité et le caractère du lieu, y compris par de fortes ruptures d'ambiance ou du mobilier exceptionnel. Plusieurs espaces ont d'ailleurs été éclairés dans cet esprit au cours de la décennie passée: le parc Saint-Léonard ou la place de Bronckart, par exemple.



### Les tissus urbains

Il s'agit de la trame des quartiers. Le Plan Lumière vise à la définition d'ensembles cohérents, pour lesquels des recommandations spécifiques sont énoncées. De manière très schématique, trois zones concentriques apparaissent dans le Plan (voir poster): les lanternes, en lumière chaude et jaune du Carré seront légèrement étendues à l'ancienne Ile de Liège. Autour, les quartiers de la ville ancienne (tels Hors-Château) seront éclairés de luminaires contemporains ou standard, en lumière blanche. Enfin, les quartiers périphériques seront éclairés par des luminaires standard, sauf pour accentuer leurs espaces les plus animés ou liés à leur patrimoine.



### Les ruelles

Liège est particulièrement riche en ruelles et impasses typiques, du fait sans doute de sa topographie, mais aussi de son histoire. Ces espaces interstitiels, parfois de grande qualité, doivent être valorisés: les recommandations visent la remise en ordre d'environ deux cents impasses ou ruelles et rejoignent celles du Plan piéton, dans le but de revaloriser des parcours pédestres et parfois cyclistes. Le modèle proposé, équipé de sources en lumière blanche, bien adapté à ces espaces étroits, sera placé à 4 ou 6m de haut. Sa première application est prévue dans les impasses de Hors-Château et dans celles de Wandre.



### Les parcs et espaces verts

La question de leur éclairage est sensible et varie selon leur statut de parcs semi-naturels, parcs urbains ou squares. Certains espaces verts doivent rester dans l'obscurité; on leur donne ainsi une respiration nocturne.

D'autres sont plus fréquentés ou traversés en soirée; leurs parcours et certains traits paysagers (les statues du parc d'Avroy par ex.) gagnent à être éclairés; la lumière blanche sera préconisée dans ce cas.

## CONSTRUCTION D'UNE VISION GLOBALE DES ESPACES URBAINS

La recommandation générale pour la programmation du Plan Lumière est de travailler globalement en envisageant les illuminations des édifices simultanément à l'optimisation de l'éclairage public des espaces urbains qui les associent. On construit ainsi des ambiances cohérentes entre monuments, espaces urbains, petit patrimoine et environnement bâti.

Les sites prioritaires qui sont décrits plus loin illustrent cette démarche globale:

L'illumination des bâtiments faisant partie du Grand Curtius et celle de la collégiale Saint-Barthélemy seront gérées avec la place Saint-Barthélemy, le quai de Maestricht et les ruelles qui les entourent.

De même, l'illumination de la basilique Saint-Martin est – littéralement – le sommet d'une scénographie qui englobe celle du Mont-Saint-Martin, des ruelles perpendiculaires et des remparts ou murs de soutènement de la colline.

Quant à la mise en lumière des ponts, elle devra être couplée à une harmonisation de l'éclairage public des berges au fur et à mesure que le renouvellement de celui-ci sera nécessaire. Il faut souligner la qualité des mises en lumière du concepteur lumière français Yann Kersalé sur le pont de Fragnée, le pont-barrage de Monsin et l'esplanade Albert ler, illuminations réalisées à l'initiative de la Région wallonne (MET).

Il faut aussi mettre en exergue l'impact de la zone actuellement marquée par les «Mystérieuses» de Fernand Flausch autour de la place Saint-Lambert et les «lanternes anciennes» du quartier de la Cathédrale et du Carré. L'extension de cette «tache qualitative» est une bonne manière de rendre perceptible, pour la population, la mise en œuvre d'une action positive et de créer des itinéraires diversifiés et cohérents, tant pour l'habitant que pour le touriste.

Cette extension centrale, si elle est indispensable, n'exclut pas des réalisations en périphérie. En effet, le remplacement des appareils les plus vétustes (13% du parc d'éclairage), dont la répartition géographique correspond à certains endroits à des ensembles urbains, peut être organisé globalement. Cela concerne notamment des interventions sur tout un quartier à Chênée, à Droixhe ou à Wandre (voir plus loin).



*De gauche à droite. Les réalisations lumière de qualité touchent tout autant le fleuve (page 16), avec le projet d'illumination du pont de Fragnée par le concepteur Yann Kersalé, que le centre historique avec des réalisations aussi prestigieuses que le parc Saint-Léonard, la place du Marché et le Perron, ou la place Saint-Lambert et le palais des Princes-Evêques.*



## PLAN LUMIÈRE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

L'image nocturne d'une ville aussi complexe que Liège ne peut se décoder, ni se concevoir, comme une construction rationnelle.

Il s'agit plutôt d'une accumulation de strates: lumières domestiques des maisons, lumières des commerces, lumières de l'éclairage public de toutes époques, pollutions lumineuses de nature diverse, sans oublier les zones naturelles de noir. L'image nocturne est le tableau que forment toutes ces interférences et que l'œil perçoit: illuminations, défilements de lumières, réverbères, petits reflets dans le fleuve, tours éclairées,...

Le Plan Lumière est dès lors une **stratégie** pour **faire émerger du sens** dans un ensemble d'éléments irréductibles, qui obligent à prévoir les interventions sur des points clefs.

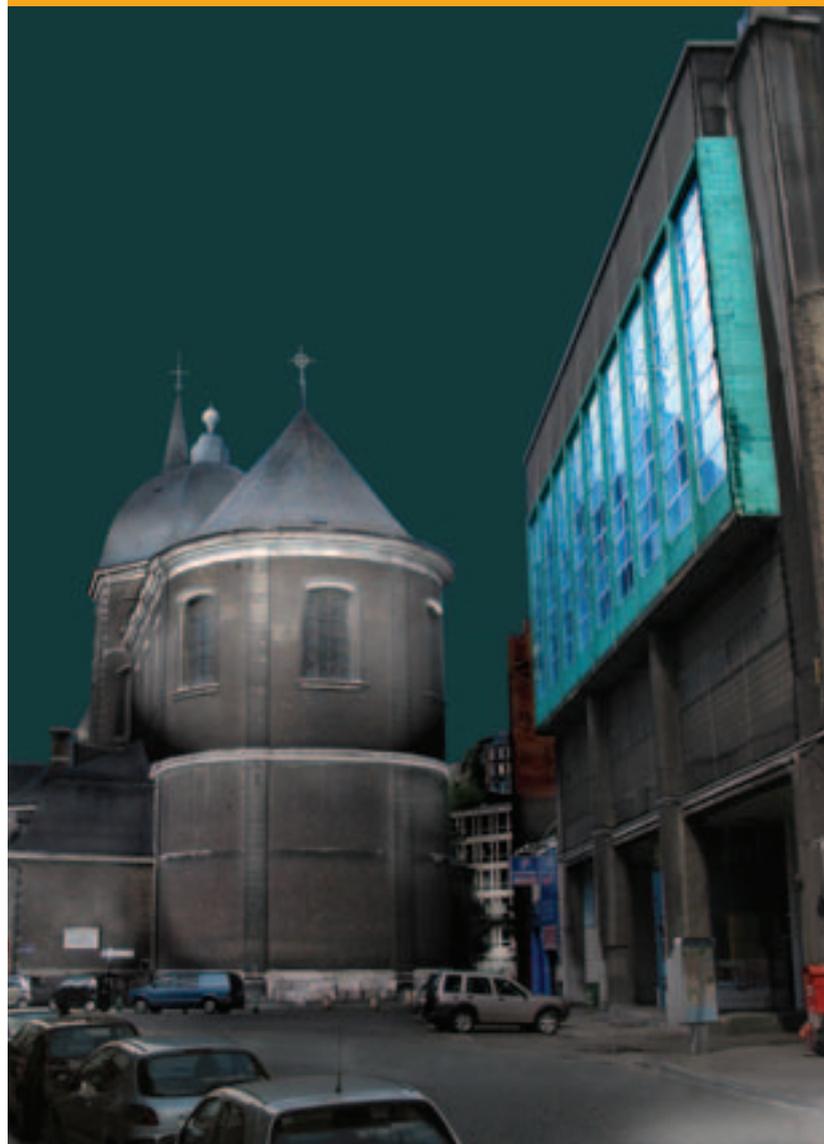
Le patrimoine architectural liégeois est multiple, mais toujours de grande qualité. Un riche patrimoine médiéval côtoie parfois un bâtiment moderniste original. Il est évident que des éléments contrastés de jour peuvent prendre une autre allure de nuit. Mis en lumière, les contrastes architecturaux, souvent des gestes forts, peuvent conférer beaucoup d'expressivité aux paysages nocturnes. Ils élargissent aussi les centres d'intérêt offerts aux touristes.

Par exemple, une promenade un peu médiévale par la rue Naimette vers la place de Xhovémont et son point de vue, en revenant par Sainte-Walburge et les boulevards de la Citadelle, est une belle découverte de Liège; en passant, on y verra aussi une cité moderniste très complète (boulevard des Hauteurs) et deux petits corons...

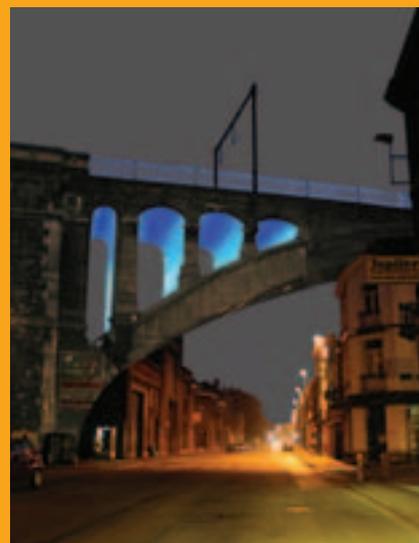
Cette approche qui relève avant tout d'un progressif élargissement de la notion de patrimoine aux époques les plus récentes et à des bâtiments moins prestigieux, tel le logement social, n'a rien de contradictoire avec la mise en valeur du patrimoine plus ancien, dont les ensembles exceptionnels s'imposent d'eux-mêmes.

*Infographie illustrant un ensemble de projets d'illuminations dans la rue Hors-Château: l'église Saint-Gérard, les hôtels de Stockhem de Heers et de Grady, la fontaine Saint-Jean-Baptiste...*





*En haut, à droite, la périphérie  
avec son patrimoine  
industriel: un pont  
de chemin de fer  
(infographie du pont de Rénory)  
et une station de pompage  
montrant une étonnante  
qualité architecturale.*



*La mise en lumière de  
quelques bâtiments  
modernistes ou  
contemporains, aux côtés  
d'un patrimoine plus ancien,  
amènera des contrastes  
architecturaux forts.*

*A gauche, infographie des  
Bains de la Sauvenière, à côté  
de l'église Saint-Jean.*

*En bas, à droite,  
le centre ville, avec les  
Chiroux à quelques pas  
de la Cathédrale.*



## 4. EXEMPLES DE PRIORITÉS – PROCESSUS ÉVOLUTIF

### RENFORCER L'IDENTITÉ DE LA VILLE: LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE

Comme nous l'avons évoqué plus haut, Liège, dans sa démarche de valorisation touristique et culturelle, ne peut faire l'économie d'une amélioration complémentaire de l'image de son paysage fluvial. C'est pourquoi le Plan Lumière programme son illumination comme une des priorités d'intervention.

Les principes de mise en valeur du paysage nocturne du fleuve concernent les différents plans de lecture évoqués dans le chapitre 3. Les propositions à court terme viseront plus particulièrement le premier plan, celui des quais, des berges et des ponts.

### Avant-plans

#### Les ponts

L'intervention sur l'illumination des ponts mais aussi leur éclairage public aura un effet marquant, structurant et très significatif pour le public. La proposition lumière répond à deux constats qui appellent une réponse cohérente: interaction réciproque des ponts centraux dans le paysage et leur similitude constructive.

Par ailleurs, leurs éclairages, trop hauts et trop présents, barrent le paysage au lieu de l'ouvrir.

Les coupes ci-contre expliquent les principes d'éclairage public, depuis le placement de sources bleues, jusqu'aux options de rambardes ou de bornes lumineuses.

#### Les murs de quais, berges et embarcadères

Intervention à court terme et sans doute événementielle, le marquage des berges par des concepts graphiques de type «carrés d'or» ou «bouées lumineuses» participera à l'évolution du paysage fluvial nocturne.

### Voiries de quai

#### Application progressive d'une seule typologie d'éclairage

Un seul appareil bordant le fleuve, afin d'identifier le caractère unique de ce paysage, est une option recommandée à long terme. Les nouvelles réalisations d'éclairage public devraient immédiatement s'y inscrire.

#### Sources blanches

La lumière blanche comme élément de contraste qualitatif des berges est un élément très important dans cette politique de valorisation. C'est pourquoi il est proposé, à court terme, de changer certaines lampes du Ravel.

#### Niveau de lumière moyen pour les chaussées - implantation basse sur les berges - plus haute côté bâti

Une mise en valeur du second plan constitué par les façades ne peut s'envisager sans une baisse des hauteurs d'implantation (6 et 8 mètres) et de la hauteur du niveau d'éclairage des chaussées longeant le fleuve. Cet abaissement devrait évidemment être accompagné d'un projet de recomposition globale du statut de ces voiries, qui sont aujourd'hui beaucoup trop rapides.

### Façades sur le fleuve

#### Mise en lumière du patrimoine

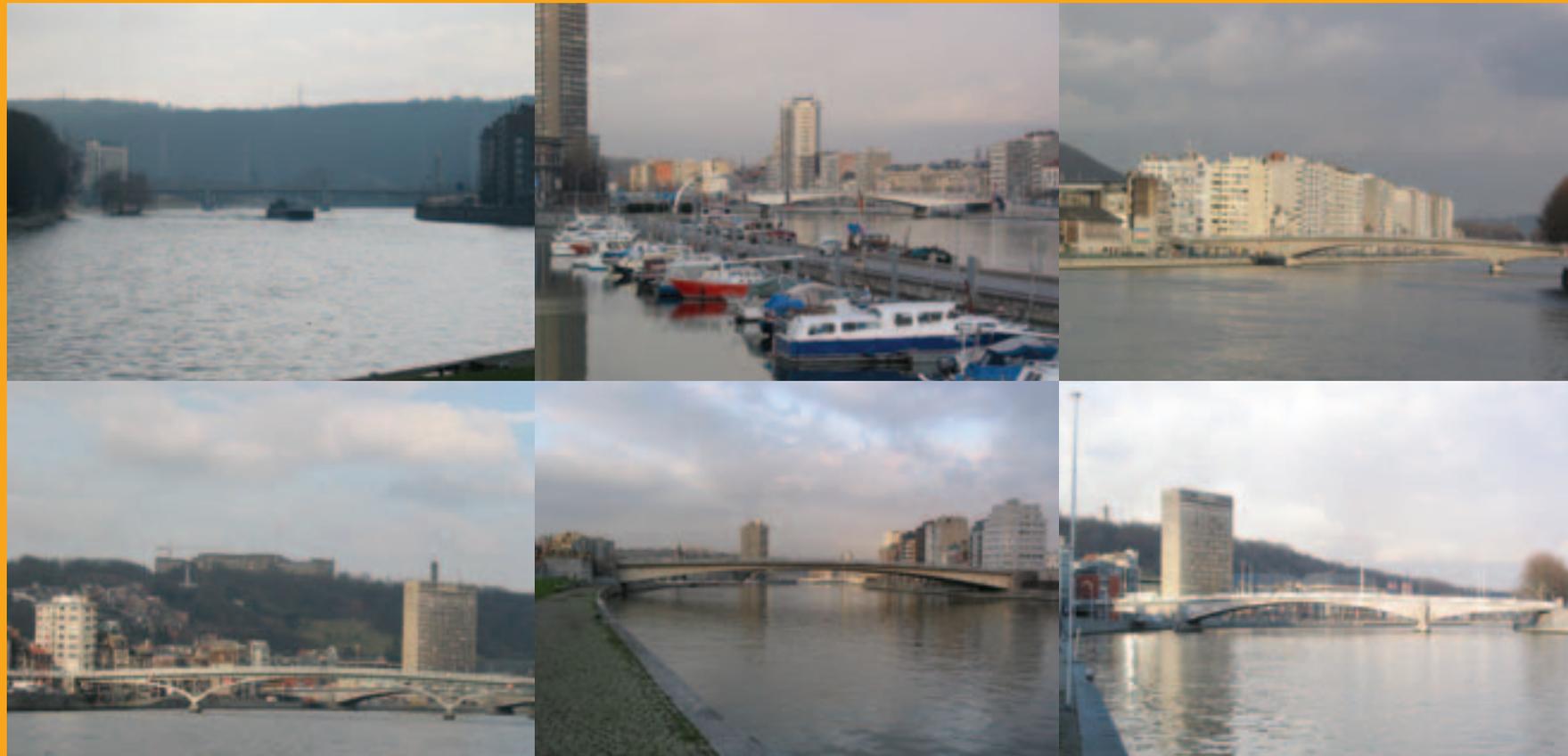
Le court terme privilégiera des illuminations de façades encadrées de pénombre, comme celles du palais des Congrès et de la Tour Cybernétique. D'autres façades, telles celles de l'Institut de Zoologie ou des bâtiments faisant partie du Grand Curtius, demandent en outre une intervention sur l'éclairage environnant actuellement perturbant.

#### Accentuation des débouchés de rues

Afin d'ouvrir le fleuve vers la ville, il est proposé d'accentuer (en intensité) l'éclairage public au débouché des rues donnant sur les quais. Cette accentuation formera un appel vers la ville et cassera, avec la mise en lumière des silhouettes lointaines évoquées ci-après, «l'effet de couloir» qui isole le fleuve de la ville.

#### Silhouettes lointaines

Le Plan Lumière propose une mise en lumière des coupoles, flèches et autres tours visibles depuis le fleuve. Dans la vallée, il faudra veiller à ce que ces réalisations ne souffrent pas de la pollution lumineuse existante. Le problème sera sans doute moins sensible sur les versants et les hauteurs, où les monuments jouissent d'une très grande visibilité: basilique Saint-Martin, monument au XIV<sup>e</sup> de Ligne, Mémorial de Cointe, église Saint-Gilles...

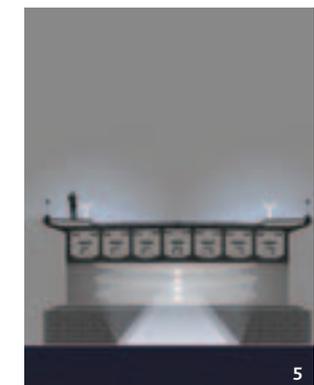
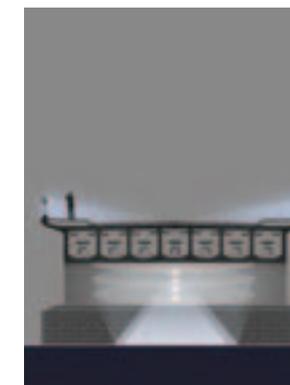
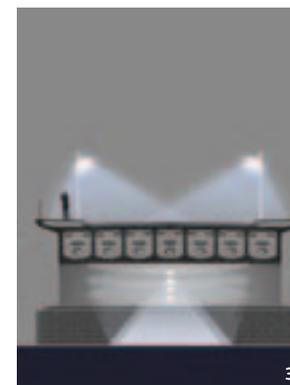
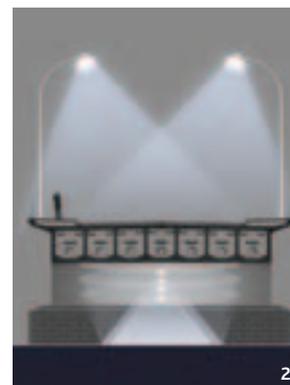
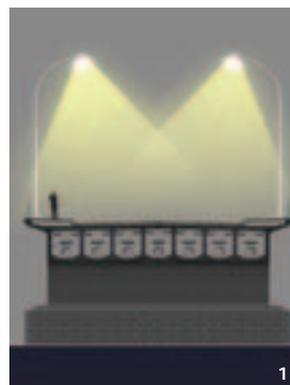


Les silhouettes des ponts du centre-ville se croisent au gré des vues, selon les courbes du fleuve. Ils présentent les profils simples des ponts reconstruits après-guerre, sur le type d'arche(s) surbaissée(s). Esthétiquement, c'est avant tout leur ligne élancée et les voûtes sur l'eau qui impressionnent; c'est pourquoi le principe d'illumination vise la mise en valeur de la voûte.

Les cinq coupes ci-contre montrent cinq options de luminaires pour l'éclairage public:

1. Luminaire standard avec la source au sodium (situation actuelle);
2. Remplacement des sources par des sources bleues (proposition à court terme);
3. Mâts de 4m50 de haut;
4. Rambardes lumineuses;
5. Bornes.

Les trois dernières propositions concernent le long terme; l'une d'entre elles sera choisie.



## Deux exemples communaux: Le pont Saint-Léonard et la Passerelle

### Le pont Saint-Léonard

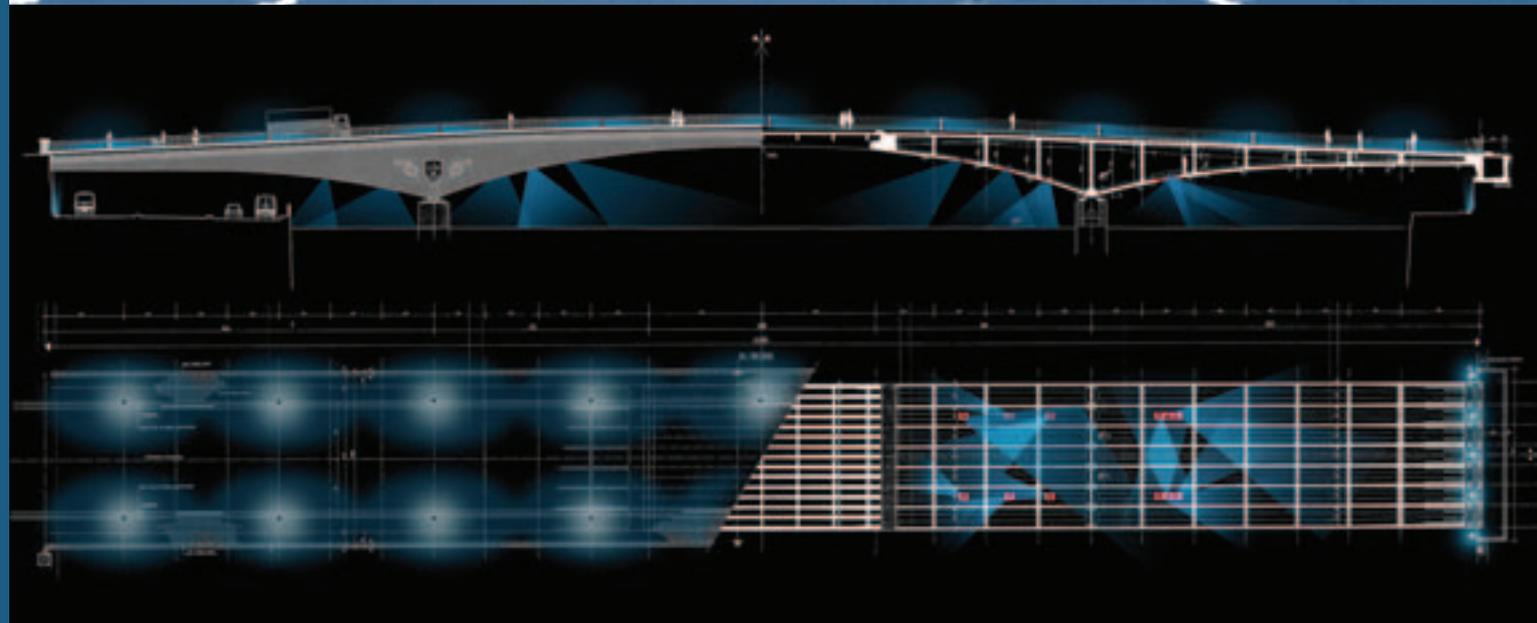
Le concept d'illumination des ponts peut être expliqué à partir de l'exemple du pont Saint-Léonard dont la silhouette est similaire à celle des autres ponts. Dans un tableau urbain très ouvert, l'illumination du pont ne doit pas entrer en concurrence avec les éclairages du palais Curtius, du bâtiment du Port Autonome et des tours de la collégiale.

### Le concept se base sur cinq principes:

- création d'un effet lumineux entre l'eau et les voûtes, visant à colorer ces dernières et à multiplier les reflets sous le pont;
- faces laissées relativement sombres;
- douches de lumière rasant les murs de quai;
- à court terme, adaptation des mâts d'éclairage aux sources bleues;
- à long terme, effet pointilliste des rambardes lumineuses ou des bornes lumineuses.



*Concept développé pour le pont Saint-Léonard.*

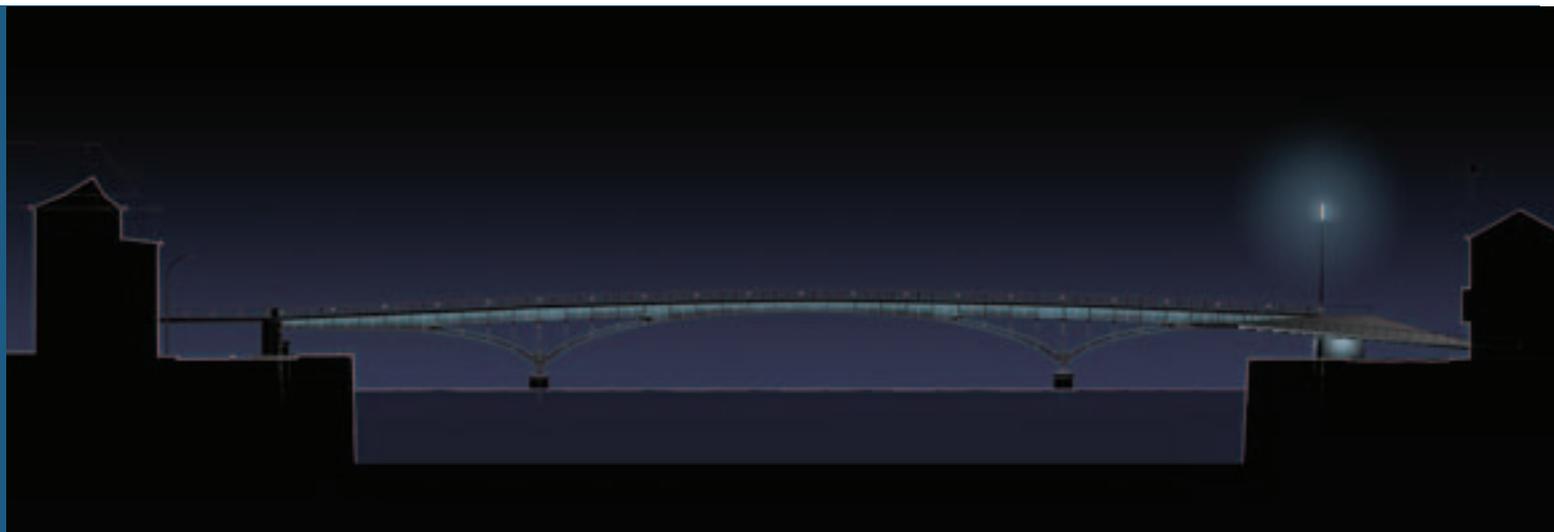


### La Passerelle

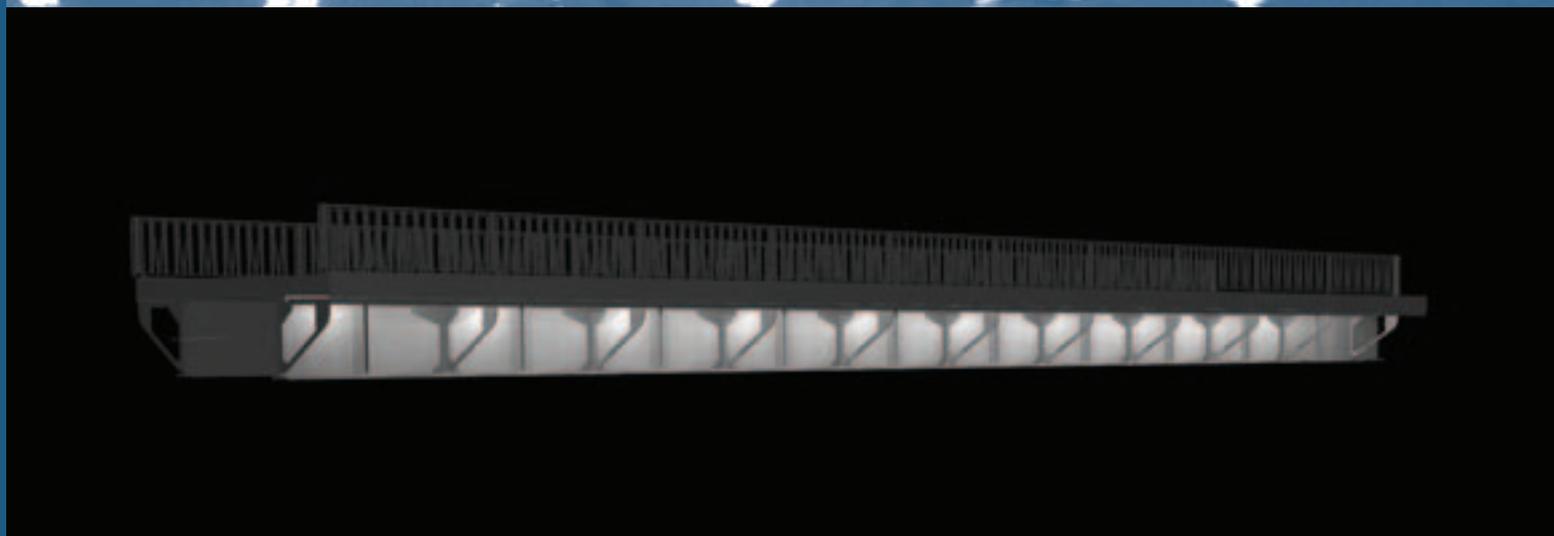
Lien privilégié entre la rive gauche et Outremeuse, la Passerelle est, avec sa structure d'acier, un élément original dans la succession des ponts en structure béton. Son isolement sur le fleuve permettra de l'éclairer en tant qu'objet, sans attendre la requalification, nécessaire, du quai sur Meuse et de la rampe, rive gauche.

### Le concept d'illumination se base sur trois grands principes:

- création d'un effet lumineux continu de part en part du fleuve, sur la face des poutres; l'arc est donc ici très visible, avec un jeu sur le reflet dans l'eau;
- éclairage du mur de l'embarcadère de Chérayoie, en contre-plongée ou par bornes;
- adaptation de l'éclairage public sur les deux rives.
- éclairage public remplacé par des plots lumineux intégrés à la rambarde.



*La Passerelle est le lien privilégié entre la rive gauche et Outremeuse. En outre, sa structure est très intéressante: elle est formée par deux poutres d'acier rivetées; chacune comporte une arche centrale et deux demi-arches. Elle est remarquable de par sa légèreté et sa transparence.*

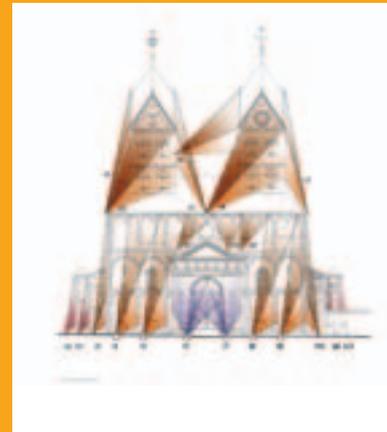


## ÉTENDRE LA ZONE TOURISTIQUE ET CULTURELLE: LE QUARTIER CURTIUS – SAINT-BARTHÉLEMY ET LA COLLINE DU PUBLÉMONT

Étendre la zone d'éclairage qualitative du centre, c'est travailler sur le chaînon manquant autour du complexe muséal du Grand Curtius, mais aussi emmener le touriste jusqu'au deuxième lieu historique le plus symbolique de la fondation de Liège: la colline du Publémont.



*Projet de mise en lumière des façades de Féronstrée depuis l'hôtel Brahy. Infographie. Le projet fait émerger l'ancien hôtel Brahy, réunit les deux façades à dominante grise et laisse se développer dans la pénombre l'éclairage des lucarnes et de la verrière, formant ainsi une nouvelle image de ces bâtiments, une fois la nuit tombée.*



### COLLÉGIALE SAINT-BARTHÉLEMY

*Le concept d'illumination vise à épouser la volumétrie de toutes les maçonneries de l'église par des pans de lumière assez faibles, orientés en contre-plongée et rythmés comme les travées constructives.*

*Les deux tours, l'avant-corps, les nefs, tous les éléments en fait, sont ainsi illuminés suivant une gradation douce. Le porche aveugle est marqué fortement de manière à apporter un éclairage indirect et permanent dans la rue Saint-Barthélemy. Les couleurs présentées sur l'illustration sont symboliques.*

## Ensemble muséal: depuis le Curtius jusqu'à la collégiale Saint-Barthélemy

Quartier en pleine évolution et dernier maillon manquant des récents aménagements lumière de qualité, entre l'axe «Saint-Lambert - Saint-Léonard», et la rue Hors-Château.

Entre la place du Marché et le parc Saint-Léonard, les rues Hors-Château et Féronstrée serpentent dans le tissu ancien. L'éclairage public de Féronstrée a été récemment rénové, celui de Hors-Château sera très prochainement dans le même esprit. L'ensemble passera en lumière blanche.

Le Plan Lumière propose de compléter l'éclairage public des zones non encore rénovées (place Saint-Barthélemy), mais aussi de mettre en lumière des bâtiments de qualité: le complexe Curtius, la succession des façades en Féronstrée, la collégiale Saint-Barthélemy, certaines façades de Hors-Château (église Saint-Gérard, hôtel de Grady et de Stockhem de Heers) et la fontaine de Saint-Jean-Baptiste.

### Principes d'illumination des façades

Les principes sont les mêmes pour toutes les illuminations des façades et ensembles architecturaux, soulignant les perspectives dynamiques et les textures:

- un éclairage en contre-plongée par fosses lumineuses ou projecteurs encastrés de sol (pour éviter la pose d'appareils sur les façades);
- un choix de façades, motivé par leur qualité architecturale, avec accentuation des rythmes par effet de coloration;
- une projection en une ou deux nappes selon le contexte;
- une accentuation des teintes rouge et blanche.

### Succession de façades rythmées en Féronstrée

La rue Féronstrée présente, quand on l'aborde en venant de la place Saint-Lambert, une succession de façades rythmées et légèrement en oblique, créant un effet de perspective tout à fait intéressant.

Le musée d'Ansembourg (musée des arts décoratifs), avec sa façade en enduit rouge sang, caractéristique de l'architecture liégeoise du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'hôtel de Hayme de Bomal (dont la façade principale se trouve côté quai de Maestricht), l'hôtel Brahy et l'ancien hôtel Libert, en pierres blanches et bleues présentent une composition de grande qualité.

La succession des teintes est exploitée dans le projet avec un accent de lumière rouge pour les façades de cette couleur et de lumière blanche pour les autres.

*L'éclairage public actuel du quai de Maestricht provoque une grande pollution lumineuse. Ce projet se base non seulement sur le remplacement des luminaires actuels par des luminaires plus bas et équipés de lampes blanches, mais aussi sur la composition d'un «tableau lumineux» avec les illuminations équilibrées de l'hôtel de Hayme de Bomal, de la collégiale Saint-Barthélemy, du palais Curtius et du siège du Port Autonome de Liège (de gauche à droite).*



## La colline de Publémont

La colline du Publémont est le deuxième lieu le plus symbolique de la fondation de Liège, après le place Saint-Lambert. Il est formalisé par l'enceinte Notger au début du XI<sup>ème</sup> siècle.

Le mont est aujourd'hui trop peu présent dans l'image nocturne de Liège, l'illumination de la basilique Saint-Martin étant trop faible et isolée. Pourtant sa visibilité pourrait constituer un véritable potentiel d'animation pour la ville. Le projet lumière, en mettant en valeur ce site, redonne sa place à l'histoire urbaine la plus ancienne.

La proposition s'appuie sur une structuration du paysage nocturne selon différents plans, depuis le bas (les versants) jusqu'en haut (la rue Mont Saint-Martin et la basilique).

### La silhouette

La silhouette peut être évoquée par quelques groupes d'illuminations de remparts, arbres et éléments architecturaux visibles, tant depuis le boulevard de la Sauvenière que des différentes ruelles escaladant la colline.

### Les ruelles

Gravir le mont Saint-Martin par ses ruelles fait découvrir les aspects les plus authentiques du site: murailles et soutènements très anciens, tours et tourelles, jardins en terrasse et végétation abondante.

L'éclairage de ces ruelles est une combinaison: d'une part, il prévoit l'implantation de luminaires en consoles à +/- 4m50 de haut, identiques à ceux préconisés pour toutes les ruelles de Liège; d'autre part, il préconise la mise en valeur de textures de murailles ou de végétation grimpante par des projecteurs placés en haut ou en bas des murs.



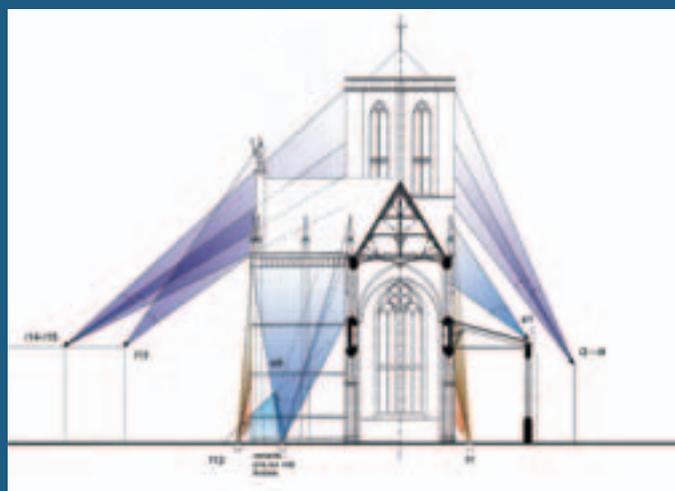
#### LA BASILIQUE SAINT-MARTIN

*La basilique a une structure en croix, simple et claire, qui s'impose dans le paysage. Le concept de mise en lumière vise à souligner cette structure par l'éclairage de la ceinture d'ogives et des pinacles situés au niveau des corniches. Une accentuation de l'illumination est prévue pour les deux éléments les plus imposants dans le paysage: la tour et le chevet. Les couleurs de l'illustration sont de simples propositions.*

### La rue Mont Saint-Martin

L'épine dorsale du Publémont forme un ensemble architectural quasi continu, même si le côté sud accumule les édifices les plus imposants. La rue est aussi caractérisée par des cours, des décrochements et des maisons en recul qui rythment la perspective

Le projet lumière appuie ces caractéristiques de l'axe urbain: éclairage public en console sur façade du côté nord et illuminations cadencées, rythmées de certaines façades, en laissant ouverte la perspective vers le chevet de la basilique Saint-Martin. C'est donc une solution très proche de celle décrite pour la rue Féronstrée, mais en plus, pour accentuer les décrochements latéraux du mont Saint-Martin, les murs aveugles des cours seront légèrement colorés en rouge par des projecteurs.



*Le plan du projet lumière ci-dessus montre le nombre important de bâtiments patrimoniaux sur le site (en bordeau) et la proposition de ceux à illuminer, les perspectives et points de vision depuis le haut et surtout depuis le bas de la ville (principalement du boulevard de la Sauvenière), ainsi que le choix des remparts et murs de soutènement à mettre en valeur.*

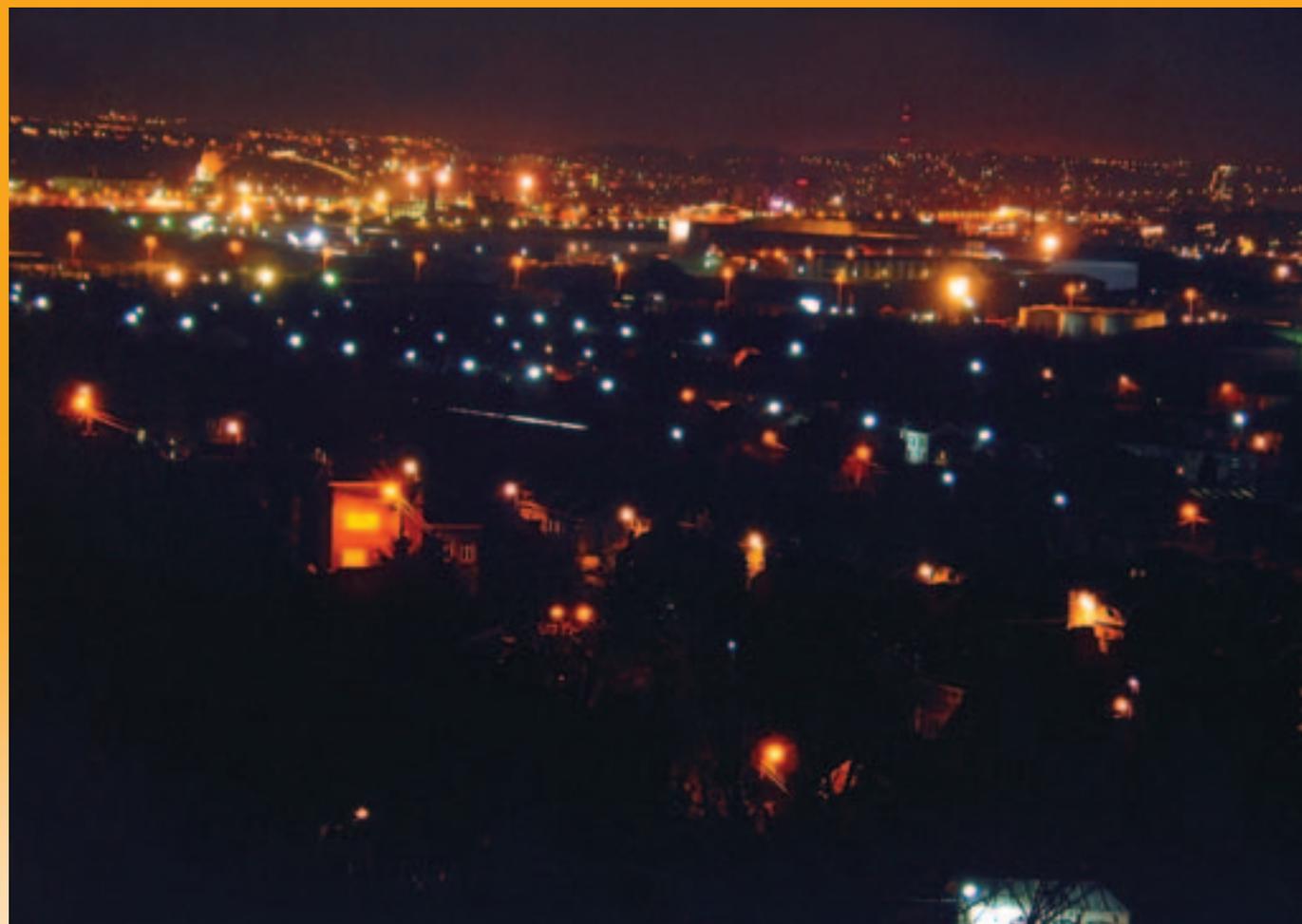
## REQUALIFIER LES QUARTIERS DE VIE: L'EXEMPLE DE WANDRE

Si les premières priorités sont d'augmenter par une mise en lumière cohérente l'attractivité touristique et culturelle de la ville, et par ce fait la renforcer économiquement, le travail sur les quartiers de vie est lui aussi primordial et complète cette optique globale de revitalisation. Remettre en lumière des quartiers délaissés, redonner à leurs habitants une confiance perdue, tels sont les objectifs de cette requalification nocturne.

L'éclairage vétuste de Wandre justifie à lui seul une planification à court terme de la rénovation de nombreux éclairages. L'étude a profité de cette nécessité pour l'intégrer dans une réflexion plus large sur le site de Wandre. C'est là un exemple d'intervention dans une zone péri-phérique qui a sa propre identité.

Wandre présente de façon schématique deux visages très différents, selon que l'on se situe dans la plaine ou sur les coteaux. Les deux sites sont en forte relation visuelle: les coteaux urbanisés donnent de vastes panoramas vers l'ouest et la petite ville de plaine s'étire sous l'horizon boisé de la colline. L'opposition naturelle entre ces deux sites est renforcée par le contraste entre leur forme d'urbanisation très différente: toute en longues rues dans la plaine, de part et d'autre du chemin de fer, toute en rampes, lacets et ruelles sur les coteaux.

Cette dualité plaine - coteaux pourrait s'exprimer à long terme par une opposition jaune - blanc des sources d'éclairage. A court terme, l'investissement permettra de généraliser les éclairages standard dans la plaine et d'équiper une grande partie des ruelles, impasses et escaliers des coteaux avec un appareil recommandé pour ces lieux (voir page 15); l'effort se concentre sur ces espaces qui accumulent les signes d'éclairage hors mesure, vétustes ou trop faibles pour des lieux habités.



*Vue depuis les coteaux de Wandre, montrant la structure des rues parallèles (à l'avant-plan la rue de Visé) formant la zone urbaine et, au-delà, la zone industrielle et Herstal.*

Il est donc question ici de structurations par l'éclairage public, la plaine au sodium, les coteaux en blanc. Des choix qualitatifs ciblés viennent s'y ajouter, telle la mise en lumière de la station de pompage située rue de Visé.

Concrètement, il s'agira de:

### **dans la plaine**

- généraliser les éclairages standard au sodium dans les rues;
- marquer, par un éclairage qualitatif, l'axe commercial constitué par la rue du Pont de Wandre;
- mettre en valeur deux espaces singuliers: place de l'ancienne gare et place Delmer;
- abaisser l'éclairage standard à 6 ou 4 mètres dans les lotissements denses.
- scander la longue rue de Visé par des éclairages bas au niveau des écoles ou carrefours, et quelques illuminations de bâtiments, comme les deux stations de pompage.

### **sur les coteaux**

- généraliser les éclairages blancs avec l'appareil défini pour les ruelles (voir page 15), en lumière blanche;
- mettre en valeur l'espace singulier constitué par le hameau de la Xhavée.



*Un des espaces singuliers de Wandre, qu'il conviendrait de mettre en valeur: le début de la montée à l'angle formé avec l'avenue de Visé. Deux stations de pompes, rue de Visé, sont proposées pour une mise en lumière.*

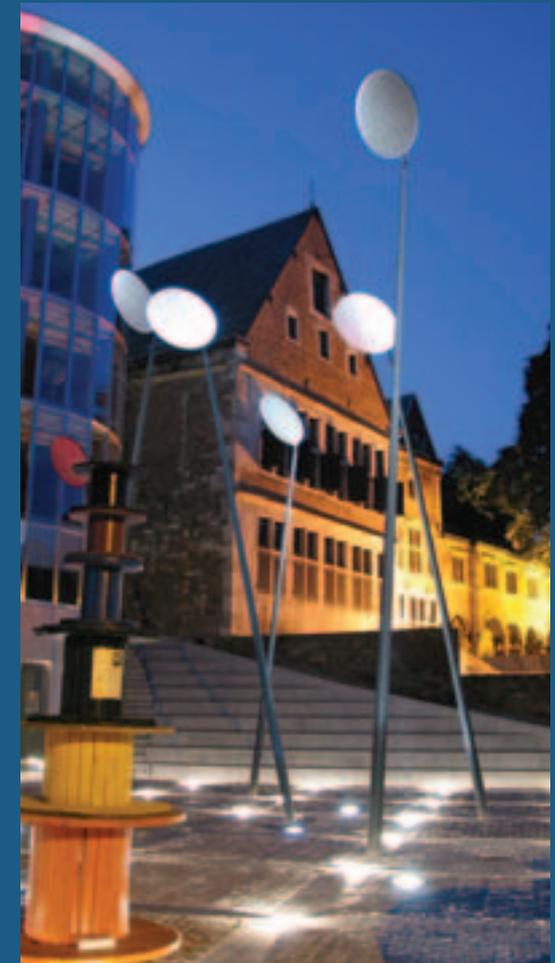


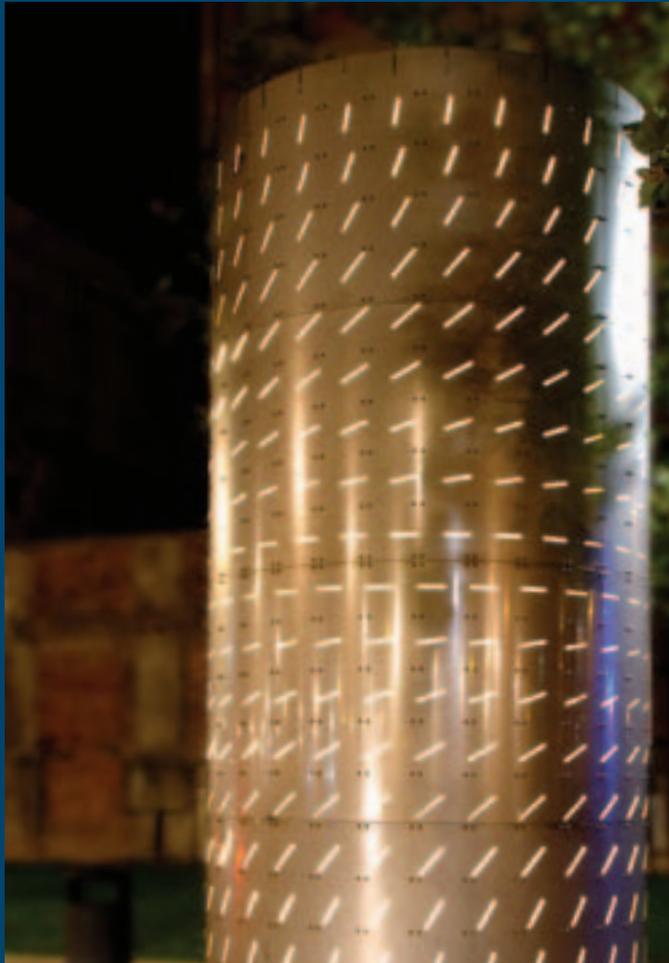
## ENCOURAGER L'INITIATIVE ARTISTIQUE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Les recherches artistiques ne peuvent qu'enrichir la réflexion sur la lumière; c'est pourquoi le Plan Lumière propose d'encourager ce type d'interventions.

Des réalisations très intéressantes préexistent, à l'initiative de différents pouvoirs publics. Telles l'œuvre de l'artiste Jean Glibert devant l'Espace Wallonie, le «cylindre» de Léon Wuidar au Cadran ou encore les œuvres récentes de Yann Kersalé autour du pont-barrage de Monsin.

Les interventions artistiques peuvent être envisagées soit sous forme pérenne, comme c'est le cas pour les exemples cités, ou éphémère, accompagnant des événements festifs comme la Nocturne des Coteaux de la Citadelle ou les illuminations de fin d'année... Il faut d'ailleurs souligner que ces fêtes contribuent elles aussi grandement à favoriser la lumière dans la ville.





*Une intervention lumière peut consister dans le simple éclairage d'une sculpture ou d'un bâtiment, ou dans la conception d'une œuvre lumineuse complète. Elle peut être pérenne ou événementielle. L'initiative artistique peut prendre de nombreuses formes.  
Page de gauche: illumination du «Plongeur et son Arc» de Idel Ianchelevici et à droite, l'œuvre de Jean Glibert, place Saint-Michel.  
Ci-dessus: le «cylindre» de Léon Wuidar et la mise en lumière très structurée de la façade de la SPI, rue du Vertbois.*

## 5. PENSER LE FUTUR DU PLAN LUMIÈRE

### LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT ET LE COMITÉ DE SUIVI

Une étude aussi fouillée que celle d'un Plan Lumière ne peut s'arrêter au moment où le dossier est déposé. C'est en fait à ce moment-là que le Plan Lumière commence réellement et le suivi –adapté - de l'application des recommandations est déterminant.

C'est pourquoi, la Ville va mettre en place un comité de pilotage composé de spécialistes lumière et de représentants des différents intervenants dans le domaine de la lumière à Liège, comme pour l'élaboration du Plan Lumière.

De plus, une équipe restreinte sera chargée d'analyser toutes les propositions lumière, tant de la part du secteur public que du secteur privé, afin de voir si elles s'inscrivent bien dans la philosophie générale préconisée. Enfin, il s'agira aussi d'encourager de nouvelles interventions.

Ces comités sont le gage d'une réussite du Plan Lumière. Celui-ci donnera à la métropole une véritable image qualitative!

*Illuminations colorées et «mouvantes»  
du phare de l'esplanade Albert, réalisées  
par Yann Kersalé.*

© MARC VERPOORTEN

